N° 278. Dimanche 21 Novembre 1847. 18me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
an	26 fl.	30 fl.
mois . .	14 »	16 »
mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
mières 5 lignes fl. 1.50 timbre
is et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht, Noordeinde*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franco de port*.

LA HAYE, 20 *Novembre*.

ETATS-GÉNÉRAUX.

s la séance de ce jour de la Seconde Chambre des Etats-raux, aprés la lecture du procès-verbal de la séance d'hier, président met à l'ordre du jour la discussion sur le projet de tant suppression des billets de permis pour la mouture des non sujets à impôts, et suppression dans le duché de Limde la perception du droit de mouture par voie d'amodiaemplacée par la perception de ce même droit par voie de te. Nous avons fait connaître le contenu de ce projet de s notre numéro du 13 de ce mois : c'est la suppression ficultés que présentaient les formalités à remplir pour ntion des billets de permis, dont le gouvernement veut chir les habitants ; quant à la seconde partie de ce projet , qui concerne seulement la province du Limbourg, elle a ment pour but de rendre la perception d'un impôt moins nte pour les habitants.

Corneli ouvre la discussion. L'orateur fait remarquer que lassés moyennes de la province du Limbourg sont déjà surgées d'impôts ; il aurait désiré que les Etats-Provinciaux nt été consultés sur le mode de perception du droit de ture.

van Nagell, tout en reconnaissant les bienfaits qu'aura résultat la suppression d'un grand nombre de formalités l'obtention des billets de permis, regrette seulement qu'on pas donné plus d'extension encore à la mesure.

Opperdoes Alewyn approuve la suppression des entraves les particuliers ; mais il pense qu'il aurait été à desirer de pas affranchir complétement les meuniers.

rès que *M. de Kempenaer* eut présenté quelques observasur le projet de loi, *Son Exc. le ministre des finances* dé-le projet de loi.

Chambre procède ensuite au vote, et le projet de loi est té à l'unanimité des voix.

suite est mis à l'ordre du jour le projet de loi pour la réisation des dépenses relatives à la route de Maestricht à gue. Ce projet contient les articles suivants :

1er. Afin de liquider les dépenses à charge du produit des péages sur la route qui conduit de Maestricht à la limite de la Gueldre, la de 8105 fl. est allouée pour frais d'entretien de la route en 1844.

rt. 2. Le produit de ces péages pendant les années 1844 et 1845, qui également à une somme de 8105 fl., est indiqué pour couvrir les nses mentionnées à l'article précédent.

t. 3. Les preuves à l'appui des dépenses mentionnées à l'art. 1er setransmises à la chambre des comptes en déans le mois après la pro-ation de la présente loi.

[illegible] la liquidation de ces dépenses et la clôture du compte définitif, onds spécial formé à l'aide du produit des péages établis sur la route a immédiatement supprimé.

Art. 4. Par abrogation de l'art. 2 de la loi du 9 mai 1846, la liquidation frais d'entretien de la route pendant les années 1844 et 1845, qui ne vent être couverts par le produit de ces péages, et dont le chiffre s'élève 9,199 fl. 55 1/2 c., est portée au budget de l'Etat pour 1847, section art. 9.

Art. 5. La liquidation des rentes et courtages de la partie de l'emprunt tracté pour la construction de la route qui avait été réalisée pendant les ées 1844 et 1845, liquidation qui s'élève au chiffre de 45,937 fl. c., est également portée au même art. 9 de la 3e section du budget l'Etat pour 1847.

Art. 6. Par suite des dispositions des deux articles précédents, ledit 9 est augmenté d'une somme de 65,137 fl. 5 1/2 c., ce qui porte cet le à fl.598,897, 5 1/2 c. et le chapitre à 4,489,274 fl. 5 1/2 c.

Art. 7. La partie de l'emprunt et des subsides des communes, mention-par la loi du 14 février 1843, qui resterait sans emploi, est ajoutée aux et moyens destinés à couvrir les dépenses de l'exercice dans le cou-duquel le compte des recettes et des dépenses relatives à la construc-de la route aura été clôturé par la chambre des comptes.

M. Luzac propose comme motion d'ordre de renvoyer la discussion de ce projet de loi à une autre séance, il croit que les membres de la Chambre, n'ayant reçu qu'hier le rapport des sections, ne peuvent juger de la question avec la connaissance que l'importance du sujet exige; l'orateur est d'avis qu'il faudrait renvoyer ce projet de loi aux sections.

M. Luzac dit qu'ayant une fois pris la parole, il saisit l'occasion de rappeler au gouvernement la promesse faite par le Roi au sujet de la révision de la Loi Fondamentale. La Chambre va se séparer pour quelque temps ; il espère qu'à son retour elle se trouvera saisie de cette importante affaire.

M. van Heemstra appuie l'ajournement de la discussion [illegible] autre séance, mais il n'est pas d'avis de soumettre le [illegible] loi à un nouvel examen dans les sections, puisque, d'[illegible] glement d'ordre, c'est la commission des rapporteurs [illegible] si un nouvel examen est nécessaire.

M. van Panhuys parle dans le même sens.

M. Verwey Mejan dit que l'art 84 du régl[illegible] prescrit que le rapport général doit être distri[illegible] bres 24 heures avant les discussions, à moins qu[illegible] gence, ou que la question soit de telle nature qu[illegible] site pas de grands éclaircissements. Ni l'un ni l'[illegible] cas ici ; il appuie donc l'ajournement.

MM. *Schooneveld* et *Van Dam van Isselt* ont encore successivement pris la parole pour appuyer la motion d'ajournement, le dernier orateur dit que, d'un côté, il ne pense pas que l'on puisse demander au moment de la discussion, l'ajournement ; et, d'un autre côté, il n'est pas d'avis que l'on doive accepter l'opinion qu'on ne puisse revenir sur la décision de la commission des rapporteurs.

M. Luzac retire la seconde partie de la motion d'ordre : le nouvel examen dans les sections.

Son Exc. le ministre de l'intérieur dit qu'il ne s'oppose nullement à l'ajournement, vu que la question n'est d'aucune urgence.

L'ajournement de la discussion du projet de loi est ensuite adoptée.

La Chambre se sépare jusqu'à nouvelle convocation.

Un sieur Bouricius inonde depuis un an le pays de libelles plus violents les uns que les autres contre les hommes les plus honorables, parmi lesquels se trouve un membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux. Le sieur Bouricius, qui en 1827 fut déjà poursuivi du chef de calomnie, et qu'un jugement du tribunal d'Arnhem, en date du 20 novembre 1827, confirmé par un arrêt du tribunal séant à Amsterdam, jugeant en appel correctionel, en date du 22 janvier 1828, a condamné à une amende de 25 florins, au paiement d'une somme de 100 florins pour dommages et intérêts, déposa au mois de juillet dernier, au parquet du procureur-général près la Cour provinciale de la Gueldre, une plainte contre M. *Jhr* Nedermeyer van Rosenthal et d'autres fonctionnaires publics, au sujet de la vente de la terre de Bouwerszathe; cette plainte a été écartée comme étant sans fondement, par le procureur-général près la Haute-Cour des Pays-Bas, ainsi que par le procureur du Roi près le tribunal d'Arnhem ; et M. Nedermeyer van Rosenthal, ainsi que les autres personnes désignées dans l'accusation, ont de leur côté déposé une plainte en calomnie contre le Sr Bouricius.

Nous avons déjà dit que la plainte déposée par M. van Rosenthal et ses amis, a eu pour conséquence qu'au préalable il devait être fait une instruction sur les faits dénoncés par l'auteur de l'imputation, quelque ridicule que fût l'imputation du Sr Bouricius. L'art. 372 du code pénal prescrit qu'il sera sursis à la poursuite et au jugement du délit de calomnie, lorsque les faits imputés seront punissables suivant la loi et que l'auteur de l'imputation les aura dénoncés.

La Haute Cour a maintenant prononcé, et quiconque connaît le caractère honorable de l'homme que l'on osait accuser, s'attendait à un résultat pareil à celui qu'en effet cette affaire a eu. Ce collége n'a rien trouvé dans la plainte du Sr Bouricius qui justifiât une accusation quelconque.

En attendant sa nouvelle condamnation du chef de calomnie, le Sr Bouricius importune à chaque moment la Chambre, en lui adressant pamphlet sur pamphlet. La commission a proposé comme de raison l'ordre du jour. [illegible] encore est arrivé à la Chambre un de ces pamphlets. M. [illegible]meyer van Rosenthal a alors pris la parole. Nous reproduisons le discours qu'il a prononcé :

J'ai demandé la parole, non pour [illegible] les conclusions du rapport de la commission, [illegible] pour adresser, à l'occasion de [illegible] à la Chambre dont j'invoque pour un instant [illegible]. La commission, [illegible] ce principe que la Chambre n'est [illegible] pour prendre connaissance des accusations qui peuvent être [illegible] contre un ou plusieurs de ses membres par suite d'actes de leur vie privée, a pensé devoir, au sujet de cette pétition, proposer l'ordre du jour, et elle a même tu le nom de celui que cette accusation concerne. J'apprécie, comme je le dois, toute la délicatesse d'une pareille réserve, mais je me crois obligé et contraint de ne pas suivre cet exemple, surtout quand on pourrait supposer un instant que l'honneur de cette assemblée et celui du pays seraient impliqués dans cette affaire.

Depuis plus d'un an le signataire de ces pétitions s'efforce, à l'aide d'articles publiés dans des journaux et par des pamphlets, de me placer dans un jour défavorable, ainsi que quelques autres personnes qui jouissent à juste titre de l'estime de leurs concitoyens. Nous avions d'abord pensé devoir opposer à ces attaques le silence du mépris, persuadés que nous étions que la fausseté de l'accusation et la manière dont elle était formulée, suffiraient pour la faire évanouir devant le bon sens de la nation. Mais, après que l'accusateur eut été plus loin, puisqu'il n'a pas hésité de porter devant le juge son accusation en forme de plainte, après que les journaux du pays en eurent fait mention comme d'un fait important que quelques feuilles étrangères ont non seulement reproduit, mais présenté sous un faux jour, de manière à faire croire qu'on devait s'attendre à voir exercer contre un membre de la Chambre une poursuite semblable à celle dont on a eu dernièrement à l'étranger un si déplorable exemple, j'ai compris dès lors que cette affaire ne m'était plus exclusivement personnelle, et que l'honneur de cette assemblée et celui du pays pourraient être compromis si je persistais à garder le silence, et dans cette pensée j'ai déposé entre les mains du juge une plainte en calomnie.

Je ne chercherai pas à faire pressentir la décision du juge ; je ne ferai point entendre ici la défense de mes actes, défense qui ne pourrait être suivie ni d'un acquittement ni d'une condamnation, et quand mon accusateur n'est pas présent et par conséquent ne peut réfuter mes assertions. Mais, partant du point de vue déjà indiqué, j'ai cru devoir donner ici connaissance de la plainte en calomnie que j'ai formée et indiquer en même temps deux autres faits qui y ont rapport. — Après que le pétitionnaire se fut adressé au procureur-général près la Haute-Cour qui n'a pas trouvé de termes pour donner suite à sa plainte, il s'est adressé à la Haute-Cour elle-même pour faire ordonner les poursuites, et cette Cour suprême, la seule compétente en cette affaire, a rendu, ces jours derniers, un arrêt mo-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 21 NOVEMBRE 1847.

LA FAMILLE ALAIN. (1)

Seconde partie.

IX.

Crespie, Pulchérie et Bérénice restèrent supéfaits. Crespie hésita un moment, puis il dit:

— Il faut bien en passer par où vous voudrez, monsieur Malais; mais pour ce qui est de prendre votre argent aujourd'hui, c'est une autre affaire, et je vous prierai de me le garder jusqu'à ma prochaine tournée dans six semaines; j'aurai alors plusieurs paiements à faire à Dive et à Beuzeval, et je ne serai pas fâché de retrouver des fonds tout portés.

— Ce sera comme vous voudrez, maître Crespie.

— Est-ce tout ce que vous avez trouvé a votre goût, ma chère Pulchérie?

— Oui, mon cher oncle, dit Pulchérie, qui avait les larmes aux yeux.

Maître Crespie se retira. Quand Bérénice fut partie à son tour, M. Malais dit à Pulchérie: — Je sais très bon gré au hasard qui fait que ce marchand n'a pas voulu d'argent. Ces quinze écus sont tout ce que nous avons pour le moment, ma pauvre enfant, et j'aurais été bien embarrassé; mais je l'aurais payé... Je n'ai envie de montrer mon abaissement à ces rustres. Je serais bien heureux, ma chère Pulchérie, de pouvoir satisfaire tous les caprices légitimes d'une femme de votre âge et de votre rang. Si j'étais... comme autrefois, je ne demanderais qu'à vous voir former des désirs pour les satisfaire. Malheureusement les choses sont changées, au moins pour le moment, et il faut que je sois grognon et ennuyeux, il faut que je vous prêche l'économie: votre beauté sera votre seule parure d'ici à long-temps, et il faudra résister aux séductions de maître Crespie. Ce langage me coûte bien à tenir, mais...

— Mais, dit Pulchérie en pleurant et en lui baisant la main malgré lui, [illegible] pas votre générosité pour moi qui vous a enlevé votre fortune, mon excellent oncle? Eh quoi ! au lieu de me reprocher votre ruine, vous venez presque vous en excuser auprès de moi ! Je suis raisonnable, mon oncle, et je suis pleine de respect et de tendresse pour votre bonté. Ne craignez pas pour moi les embûches de M. Crespie; je ne pense guère à la parure, et ..

Elle allait dire la vérité à M. Malais, quand elle songea au chagrin et à l'humiliation que cette vérité lui causerait : voir sa nièce, la comtesse de Morville ! *travailler pour le monde !* et ce secret confié à un marchand qui irait le colporter et le livrer à l'avide jalousie de ses pratiques ! Elle changea la phrase qu'elle allait prononcer, et dit : — C'est plutôt une occupation qu'une parure que j'ai cherchée en achetant cette étoffe.

— Au nom du ciel, ne t'excuse pas, ma chère enfant, s'écria M. Malais. Merci mille fois de me faire croire que tu n'éprouves pas de privations dans une maison où on est un peu gêné pour le moment, il ne faut pas se le dissimuler.

Quand l'écharpe fut brodée et livrée à M. Crespie, M. Malais n'y songea plus, si ce n'est qu'un jour il dit à Pulchérie : — Pourquoi est-ce que tu ne mets pas ton écharpe neuve, Pulchérie ?

— Mais, mon oncle, dit-elle en rougissant, je suis fatigué de la mettre. Vous n'avez donc pas remarqué que je ne mets pas autre chose depuis quelque temps ?

Un jour, Epiphane sonna au château. L'homme en livrée ouvrit l'espèce de meurtrière par laquelle il donnait d'ordinaire ses audiences.

— M. Malais ? demanda Epiphane.

— Sorti.

— Voici un petit papier pour lui.

Et maître Epiphane, tirant de sa poche un encrier et une plume, griffonna sur son genou, pour remplir une lacune de son grimoire : « Parlant à la personne d'un domestique à son service ainsi déclaré. »

La vue de ce papier refroidit le sang du pauvre Malais, qui vit que c'était une sommation en forme de protêt d'avoir à payer entre les mains du maître Rivet, fermier, ou entre celle de maître Epiphane Garandin soussigné, la somme de trois mille francs, en vertu d'une lettre de change souscrite à l'ordre de M. Eloi Alain, meunier, demeurant à Beuzeval, que M. Malais n'avait pas payée la veille. Le propriétaire de Beuzeval ne dit rien, mais il fut soucieux et parla à peine le reste du jour. Quelques jours après, maître Epiphane apporta au même domestique une assignation pour s'entendre condamner à payer. Quelques jours après, le même domestique reçut de la main du même Epiphane une copie du jugement qui condamnait M. Malais à payer ladite somme entre lesdites mains, *faute de quoi il y serait contraint par toutes les voies de droit et même par corps* ; mais quand Epiphane, un peu plus tard, apporta une sommation d'avoir à payer, *dedans vingt-quatre heures*, ès-mains du requérant, M. Malais était allé mener paître Pyrame. Ce fut Pulchérie qui reçut le papier, et y fut désignée comme *la personne de sa bru ainsi déclarée.* Elle lut avec beaucoup de peine le papier d'un bout à l'autre ; elle en fut très-effrayée. Les procureurs-généraux, les procureurs du roi, agents de la force publique, étaient invités à *prêter main-forte* à l'exécution des présentes ; le crime de n'avoir pas d'argent est peut-être celui contre lequel on fait le plus grand déploiement de forces. Pulchérie alla trouver Bérénice.

— Hélas ! dit celle-ci, nous n'avons eu aucune nouvelle d'Onésime depuis son départ, et d'ailleurs je ne vois pas trop à quoi il pourrait nous servir. S'il ne fallait que se jeter pour vous dans l'eau ou dans le feu, ce serait notre homme ; mais c'est de l'argent qu'il faut.

— Que faire ? que devenir ? dit Pulchérie. Certes, je sais bien que mon pauvre oncle ne pourra garder son château, et qu'il vaudrait mieux pour lui cent fois qu'il le vendît ; mais il ne survivra pas au chagrin de le voir vendre par autorité de justice.

— Onésime m'a donné l'ordre en partant de mettre quelque part un signe, si vous ou moi nous avions besoin de lui ; mais qui sait où il est aujourd'hui ? et d'ailleurs que pourrait-il faire ?

— Qui sait, peut-être nous donner un bon conseil, dit Pulchérie, ou nous aider à emmener d'ici M. Malais, pour lui dérober l'événement que je n'espère pas empêcher.

— Eh bien ! venez avec moi, Pulchérie, nous allons mettre le signal convenu, quoique je n'espère guère qu'il puisse en avoir connaissance.

Toutes deux se mirent en route en portant alternativement l'enfant de Pulchérie ; en route, celle-ci dit à Bérénice :

— Pouquoi est-ce que tu ne me tutoyais plus !

— Je ne sais, reprit-elle, ça m'est venu comme ça de ne plus vous tutoyer, sans que j'y aie fait bien de l'attention. Vous étiez une demoiselle savante, riche, puis une grande dame.

— Et aujourd'hui que je ne suis plus rien de tout cela, aujourd'hui que je suis redevenue une ouvrière comme toi...

— Eh bien !... c'est égal... il me semble toujours, comme je le disais a ce pauvre Onésime, que vous n'êtes pas de la même espèce que nous, si vous étiez à peu près de la même couvée. Il y a des poules qui couvent des œufs de poussins et des œufs de canard ; quand ils sont tous éclos, les canards vont trouver l'étang et se jettent à la nage, tandis que les petits poulets continuent à gratter la poussière de la cour.

— Quelle folie ! et qu'en disait Onésime ?

— Il en était fort triste ; il vous aimait tant !

(*La suite à demain.*)

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

vré qui déclare qu'il n'y a aucun motif d'ordonner une poursuite. Tel est le premier fait; le second, c'est que tous les créditeurs dont l'accusateur s'était arrogé le droit de défendre les intérêts, ont dernièrement, lors de la reddition de ses comptes, complétement approuvé les actes de notre gestion. Ces deux faits me semblent assez importants pour être communiqués à votre assemblée, puisqu'il est par là clairement démontré qu'il n'est pas vrai, ainsi que quelques uns de nos journaux et quelques feuilles étrangères avaient bien voulu l'annoncer, que *la Hollande allait avoir aussi son procès scandaleux*. Oui, NN. et PP. SS., j'ose vous donner l'assurance qu'après l'examen de notre plainte en calomnie, il ne restera rien d'autre de toute cette affaire que la triste pensée du scandaleux abus que l'on peut faire des plus belles prérogatives de la société, la liberté de la presse et le droit de pétition, pour satisfaire de lâches passions.

Une régence peut-elle se faire fabricante ou marchande? peut-elle exercer une industrie quelconque, lorsque cette industrie existe déjà dans la ville qu'elle administre? Peut-elle ainsi établir une concurrence contre un ou plusieurs de ses administrés.

Telles sont les questions qu'avait pour but de provoquer une pétition, présentée à la Chambre par M. Félix Droinet, contre la régence de la ville de Leyde qui, ayant jugée utile d'ériger pour son propre éclairage une fabrique de gaz, se croit autorisée à vendre les produits de sa fabrique aux particuliers.

Voici le texte de la pétition de M. Droinet :

En adressant à Vos Nobles Puissances la présente requête et la protestation ci-jointe (1), je cède au besoin de déposer dans le sein de la représentation nationale, toute l'amertume des plaintes que, jusqu'ici, j'ai vainement fait entendre.

Il ne m'est pas possible de penser que la Chambre, l'élite de la nation, voie avec indifférence, qu'un acte illégal, sans antécédent, émanant d'une régence, ait pour effet de consommer la ruine d'un citoyen, de porter atteinte à l'industrie, en jetant la défiance et la crainte dans l'esprit de quiconque aurait cru jusqu'ici sa fortune, son travail, son honneur, abrités sous l'égide des lois, garantis par tous les usages reçus et consacrés.

Je viens donc avec confiance. NN. et PP. SS. vous demander justice, à vous, représentants du pays et défenseurs de ses intérêts, à vous, qui, faisant les lois, ne pouvez souffrir qu'elles soient violées.

Que si l'on trouve en faveur de l'intérêt public des motifs assez puissants pour autoriser la régence de la ville de Leyde à faire trafic de gaz à mon détriment, reconnaissant pour moi l'impossibilité matérielle de lutter contre elle, je demande que la rigueur de la loi d'expropriation forcée, pour cause d'utilité publique, me soit appliquée; je demande que la régence de Leyde me paie ce qu'elle m'enlève.

Cette demande de ma part, de quelque manière que VV. NN. PP. envisagent la nature des attributions de la Chambre, est si naturelle, si fondée en droit et en équité, que je n'hésite pas à la soumettre à votre suprême jugement, ou, si VV. NN. PP. croyaient ne pas devoir se prononcer dans cette circonstance, les supplier avec instance et respect d'adopter telle mesure qu'elles jugeront convenable, ayant pour effet immédiat de faire examiner de près une question vitale, de l'ordre le plus élevé, puisqu'elle se rattache aux droits des citoyens en général et à ceux de l'industrie en particulier.

J'ai l'honneur, etc.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions, et dans la séance d'avant-hier il en a été fait rapport par M. van Beek Vollenhoven. Il en résulte que les attributions déterminées de la Chambre ne lui permettent pas de statuer sur cet objet.

Le Roi, par arrêté du 14 de ce mois, a nommé M. W. C. Treppass aux fonctions de consul des Pays-Bas à Mogador, dans le royaume de Maroc.

On écrit de Dresde, 15 novembre : S. A. R. Mme la princesse d'Orange est arrivée ici hier, venant de Weimar, et a continué aujourd'hui sa route pour Berlin.

On écrit de Berlin, le 16 novembre :

S. A. R. la princesse d'Orange est arrivée à Berlin dans la soirée de lundi. Elle est descendue au palais du prince Frédéric des Pays-Bas.

La princesse attendra le départ de la reine pour Dresde, départ qui aura lieu demain ou après-demain, pour recevoir le corps diplomatique. On croit que la résidence de la princesse dans notre ville, sera de dix à quinze jours.

Par résolution du 1er de ce mois, le ministre des finances a déclaré que les fabricants qui s'occupent de la distillation des pommes de terre mélangées de farine de grains, peuvent obtenir l'autorisation de disposer et d'employer leurs machines à vapeur et autres, provisoirement pendant l'espace d'une année, à la fabrication d'eau-de-vie *preparée exclusivement de farine de grains*, conformément à la loi du 26 août 1822, relative aux boissons distillées dans le pays.

Au 1er novembre 1847 la situation de la population des colonies de Bienfaisance s'établissait ainsi : Les colonies ordinaires 2711 personnes; Ommerschans 2731; Veenhuizen, 1er établissement 2098; 2me établissement 2261; 3me établissement 2354; Wateren 99; le personnel de la direction 36; ensemble 12,270 personnes.

L'aspect du marché en fonds hollandais était hier plus favorable à la bourse d'Amsterdam. Le cours des actions de la Société de commerce s'est amélioré de 1 p. c.

Il s'est fait beaucoup d'affaires en fonds espagnols dont le cours a également fermé en hausse. Les portugais étaient aussi plus recherchés.

On se propose de donner, à Rotterdam un grand concert vocal et instrumental en l'honneur de Mendelssohn-Bartholdy, dans lequel on n'exécutera que des morceaux de ce célèbre compositeur. La partie vocale sera dirigée par M. Verhulst, et la partie instrumentale par M. Hutschenruyter.

Ainsi que nous l'avions prévu, la représentation de *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, donnée hier soir au Théâtre-royal-hollandais, avait attiré une telle affluence de spectateurs, qu'on a dû refuser des places au bureau. M. Peters et Mme Van Olleffen ont eu les honneurs du rappel, et c'était justice. Le succès de cette reprise a été complet. L'administration annonce une seconde représentation pour mardi prochain.

Aucun fait important ne s'est passé en Suisse depuis la prise de Fribourg, qui n'a pas été précédée, à ce qu'il paraît, d'un combat meurtrier, comme on l'avait d'abord annoncé.

L'avantage que les troupes lucernoises auraient remporté dans le canton d'Argovie est contesté par les correspondances et les journaux de Berne. Cela se conçoit. On ne doit avouer dans cette ville que les victoires des troupes fédérales. Il faut attendre des détails plus certains. La ville de Lucerne parait être menacée de la disette. Nous ne pouvons tarder longtemps à connaître le résultat des premiers efforts tentés contre cette ville par le général Dufour.

Les avoyers de Fribourg, MM. Forel et Fournier, se sont réfugiés à Neuchâtel. La Diète va déléguer à Fribourg des représentants fédéraux pour régler les affaires politiques. On désigne comme représentants : M. Stockmar, conseiller d'Etat du canton de Berne; M. Reinert, conseiller d'Etat du canton de Soleure, et M. Grivaz, membre du grand conseil du canton de Vaud.

Les journaux sont toujours en désaccord sur le résultat réel de l'expédition des Lucernois en Argovie. Cependant une lettre de Neuchâtel donne comme incontestable la prise de Zofingen. Les courriers se succédent à Berne pour y demander des secours. Une partie de la division Burckard a déjà passé le 15 au soir à Morat, venant de Fribourg; elle va protéger Arau que menacent les Lucernois, auxquels les troupes fédérales n'ont jusqu'à ce moment opposé qu'une assez faible résistance.

Le gouvernement de Genève est, comme nous l'avons dit hier, fort inquiet des dispositions de ses administrés. Il a organisé un véritable règne de terreur. Pour remplacer les emprunts qu'on ne peut réaliser, on a recours aux impôts forcés, et on se sert de la gendarmerie pour enrôler les habitants qui hésitent à se rendre aux injonctions de la Diète. Le bataillon d'artillerie qui est caserné dans cette ville travaille du matin au soir à placer des canons sur les remparts. On dirait que la sanglante émeute qui a porté le radicalisme au pouvoir va désoler encore cette cité naguère si florissante.

Nous publions plus loin les détails des nouvelles arrivées aujourd'hui.

Les journaux anglais que nous venons de recevoir, apportent d'Irlande les nouvelles les plus tristes. Plusieurs assassinats viennent encore d'épouvanter ce lugubre pays, et d'y porter au dernier degré la consternation. Un de ces meurtres surtout a été accompagné de circonstances horribles. Un soir, à sept heures, deux hommes, la figure noircie, entrent dans la maison de John Ryan, l'intendant d'un riche propriétaire du comté de Limerick. En ouvrant la porte, ils crient à toutes les personnes présentes : « Baissez la tête ! » et annoncent qu'ils n'en veulent qu'au maître de la maison. Le malheureux prend un de ses amis qu'il place devant lui et qu'il tient comme un bouclier; mais les meurtriers, après une courte lutte, entraînent ce rempart vivant, et couchent en joue leur victime. Au même moment, la femme de Ryan se jette au-devant de son mari, et c'est elle qui tombe percée de part en part. La malheureuse femme, mère de trois enfants, est morte sous le coup, et les assassins ont disparu après l'accomplissement de leur œuvre de vengeance.

Ailleurs, ce sont deux propriétaires qui, passant à cinq heures sur la grande route, en cabriolet, reçoivent chacun un coup de fusil parti d'une haie. L'un est dangereusement blessé, l'autre légèrement. Ailleurs encore, c'est un entrepreneur de chemins de fer que l'on trouve étendu dans la campagne, la tête brisée à coups de hache. Il était coupable d'avoir voulu réduire le salaire de ses ouvriers.

Ces meurtres multipliés ont répandu dans le pays une terreur profonde.

Voici la bourse de Londres du 17 novembre, qui nous est arrivée par Paris :

Les fonds anglais ont légèrement fléchi ce matin. Les consolidés pour compte ont ouvert à 83 7/8 85; ils ont été faits à 84 3/4, et ils ont monté à 85, puis ils ont fléchi à 84 1/2. Le taux des consolidés, au comptant est le même que pour compte. Actions de la Banque, 187-189; 3 p. c. réduit, 83 1/2, 3 1/4 p. c., 84 5/8 ; bons de l'échiquier de 1,000 liv., au pair à 2 de prime; de 500 liv., au pair à 2 de prime, petits. 4-7 3 de prime. Il se fait peu d'affaires sur les valeurs étrangères. Mex. 15 1/2 portug. 20 7/8; holl. 2 1/2 p. c. 54 1/8. Les actions des chemins de fer varient peu.

La chambre belge continue la discussion du projet d'adresse. Deux orateurs surtout ont impressionné l'assemblée ; ce sont MM. Dechamps et Van Huffel. Les débats offrent peu d'intérêt.

La *Presse*, s'occupant des affaires de la Belgique, publie aujourd'hui un article sur la situation des Flandres. Nous y trouvons les lignes suivantes :

«Les Flandres sont l'Irlande de la Belgique. Elles sont tombées dans un excès de misère tel, qu'il devient de jour en jour plus difficile de les soulager. Il y a beaucoup d'analogie dans les causes qui ont amené les Flandres et l'Irlande à l'état déplorable où elles sont arrivées. Les deux pays étaient prospères autrefois ; ils avaient une industrie florissante. Aujourd'hui, cette industrie est détruite, et leurs habitants sont réduits à la mendicité.»

Le bruit courait, le 13 novembre, à la bourse de Madrid, que la banque de l'Union faisait faillite. Elle a suspendu ses payements. Le passif, dit-on, dépassé 200 millions de réaux. Ce sinistre en aménera nécessairement d'autres.

Une correspondance particulière de Madrid, adressée au *Conservateur*, contient les détails suivants sur la conspiration de palais dont nous avons annoncé l'avortement, et qui avait pour but l'asssasinat du général Narvaez ;

« Il y a quelques jours à peine je vous annonçais la destitution du lieutenant-général don Jose G. de la Concha et du marquis don Manuel, son frère. Depuis je vous ai fait connaître que le premier était nommé grand-croix de l'ordre de Charles III, et directeur général de cavalerie, tandis que le second allait occuper à Paris le poste longtemps ambitionné par lui d'ambassadeur de Sa Majesté catholique. Cette haute faveur, si près d'une disgrâce, a besoin d'être expliquée, car elle se rattache à un événement qui a passé presque inaperçu et qui pouvait avoir des suites incalculables. Ce qui en a transpiré vous est parvenu, sans doute, mais les faits principaux ont été dissimulés autant que possible. Je veux parler de la conspiration du 3 novembre, pour me servir du nom qui lui a été donné ici.

» Cette conspiration n'était rien moins qu'une révolution : elle a été dévoilée au duc de Valence par une personne sur laquelle les conjurés avaient cru pouvoir compter, par la reine Isabelle.

» — Sais-tu bien, lui dit-elle, toi, président du conseil, ce qu'on te prépare en ce moment?

» Le duc avoua qu'il ignorait ce dont il pouvait s'agir.

» — Eh bien! on veut te faire fusiller.

» Le maréchal Narvaez parut naturellement assez étonné [...] tion, et la reine continua à lui apprendre les principales rés[...] conspirateurs. La première était de substituer au ministère [...] nistère progressiste, sous la présidence du général Alaïx; la seco[nde...] ter la reine-mère; la troisième de fusiller Narvaez. On devait [...] d'un mouvement populaire, organiser des *pronunciamientos*, [...] lices nationales; enfin, opérer une véritable révolution.

» Les noms des frères Concha se trouvaient sur la liste des [...] complot, en tête de laquelle figuraient MM. Bulwer, Salamanca, [...] sura. Le duc de Valence prit sur le champ des mesures, et la d[...] de don José et de don Manuel suivit l'exil du général Alaïx. Cepen[dant...] amis des deux frères Concha vinrent immédiatement protester [...] nom, et se porter garants de leur innocence. La reine intervint [...] et eux-mêmes vinrent dissiper des soupçons contre lesquels s[...] leurs antécédents non moins que leur caractère.

» Le marquis don Manuel, le nouvel ambassadeur, n'a jamais c[...] partenir au parti modéré. C'est un des plus brillants officiers [...] d'Espagne, et un des cavaliers les plus cités des salons de Madrid [...] que le second mouvement du duc de Valence a été le bon et q[...] qu'à se féliciter du choix qu'il a fait. Le marquis de la Concha [...] goûté à Paris. Quant à la grande conspiration, la manière d[...] sera probablement une leçon suffisante pour les complots à venir.

» Les ordonnances de nomination de MM. Bravo Murillo et [...] publiées par la *Gazette*, qui fait également connaître d'une ma[nière...] cielle la nomination de M. Borrego au poste de ministre plénipote[ntiaire...] Suisse, en remplacement de M. Zayas, qui est envoyé au Mexique [...] me qualité. »

Les journaux de Londres publient des correspondan[ces de] Lisbonne qui renferment des détails propres à jeter un [...] jour sur l'entrevue entre la reine doña Maria et l'amba[ssadeur] anglais, sur la crise ministérielle et sur la situation du P[ortugal] en général ; elles peuvent d'ailleurs se résumer ainsi :

C'est le 30 octobre dernier que sir Hamilton Seymour [...] avec S. M. une longue conférence, dans laquelle il l'a[...] gagée à former un ministère composé d'hommes modér[és...] d'un caractère indépendant, d'hommes assez fermes pour [...] ter surtout à la prépotence toujours croissante du parti [...] brals. Le ministre anglais avait ajouté que si la reine ne [...] dait pas à ces conseils, elle ne pourrait plus compter sur [...] pui de la Grande-Bretagne pour la tirer des embarras où [...] jetterait sans doute en suivant une autre ligne de conduite.

Il paraît que sir H. Seymour eut beaucoup de peine à [...] la reine aux concessions qu'il lui demandait; il n'y parvin[t...] me qu'avec l'aide du roi-époux, qui se montra convain[cu de] leur opportunité.

Les promesses faites ou plutôt arrachées dans cette en[trevue] s'étant ébruitées, les ministres donnèrent leurs démission[s] le lendemain. Elles furent acceptées, mais avec cette r[...] qu'ils resteraient aux affaires jusqu'à la nomination d[e leurs] successeurs.

Ce qui s'est passé entre la date du 31 octobre et cel[le du ...] novembre, jour de la délivrance de la reine, n'est pas bien [con]nu. Toujours est-il que la solution de la crise a été ajourné[e par] cet événement. Dans l'intervalle, les notabilités du part[i sep]tembristes ont, d'après le conseil de sir H. Seymour, fa[it une] démarche auprès du roi-époux.

Le comte de Loulé, M. Aguiar et une douzaine d'autres [per]sonnages, se sont rendus chez ce prince, qui les a reçu[s de la] manière la plus affable, et leur a dit que le moment était [venu] où les hommes honorables de tous les partis devaient s'unir [pour] sauver le pays d'une ruine imminente.

Les finances sont toujours dans l'Etat le plus déplorable.

Il faut, dit une des correspondances que nous citons, q[ue les] employés portugais aient la vie dure pour pouvoir exister [en]core après le jeune forcé de huit ou neuf mois auquel les a [con]damnés le non-paiement de leurs salaires.

Le fait suivant donnera une idée de la manière dont [s'en]tend la justice en Portugal :

Dernièrement, une bande de cabralistes qui parcourait [...] de Sedre, armés de sabres, de baïonnettes et de cannes [...] moirs, se rua, sans provocation, sur un jeune officier nomm[é La]cerda, qui avait servi sous la junte, et dont le bras droit é[tait en] écharpe par suite d'une ancienne blessure ; la police s[...] emmena le battu en prison et laissa tranquillement circu[ler les] auteurs de cette lâche agression.

M. Lacerda est resté incarcéré depuis, et le registre d[...] porte, en regard de son nom, la curieuse inscription que [...] Nom, J.-M. Lacerda, âge 21 ans, taille, 5 pieds 6 pouces, [...] bleus, etc.; crime.... ; (en blanc).

Voici un extrait d'une proclamation cabraliste qui a été [ré]pandue à profusion à Lisbonne, et dont un exemplaire [a été] trouvé affiché aux portes mêmes du palais :

« Portugais, chartistes !

» Les adversaires de notre reine adorée se sont engagés à vendre le Po[rtugal] à notre plus cruelle ennemie,. l'Angleterre. Oui, ces *infâmes gredins* se [sont] laissé corrompre par l'or et par les promesses de Seymour, cet intrig[ant qui] gouverne aujourd'hui notre pays.

» Un haut personnage (le roi-époux) n'est pas étranger à ces manœu[vres...] veut aussi vendre le Portugal à l'Angleterre. L'immense majorité de la [...] veut la reine et la charte, et reconnaît que l'homme dont la mission [...] à sauver ces objets sacrés est le noble comte de Thomar (Costa Cabral [...] donné tant de preuves de loyauté et de nationalité.

» Chartistes, ne souffrez pas un ministère qui ne serait pas formé s[ous les] auspices du comte de Thomar, ce Portugais si honorable. Aux arme[s ...] faut, pour délivrer notre reine adorée de l'odieuse domination de l'An[gleterre.] *Vive la charte ! Vive la reine ! A bas les inglesades !* »

Le *Moniteur universel* de France publie, dans sa partie [offi]cielle, un rapport de M. le ministre de l'agriculture et du [com]merce au roi. Ce rapport est suivi d'une ordonnance du 1[...] [no]vembre ainsi conçue :

Art. 1er. Les articles suivants : sucre, — café, — cacao, — [...] coton en laine, — importés directement en France, par navires [...] des îles de Sainte-Marie de Madagascar, Mayotte, Nossi-Bé, Taïti, [...] hiva, paieront les droits afférents aux denrées de même espèce [...] Bourbon, lorsqu'ils seront accompagnés de certificats authentiques [...] tatant qu'ils proviennent du cru de ces îles.

Des recensements effectués chaque année par les autorités loc[ales ...] mineront les quantités de chacun de ces produits auxquels sera [...] le bénéfice de la disposition qui précède.

Art. 2. Les graines oléagineuses et les huiles de palme, de co[...] loucouna et d'illipé, qui seront directement importées des [...] sous pavillon français, acquitteront, à leur entrée en France [...] que celles provenant des autres établissements français da[ns ...]

Art. 3. Les autres produits naturels qui seront importés [...] sous pavillon français, desdites îles de Noukahiva, jouiront [...] en France, de la réduction d'un cinquième des droits, calculée sur ceux [...]

(1) Cette pétition était jointe une protestation adressée aux habitants de Leyde, qui renferme des considérations générales qui nous paraissent d'une haute gravité sous le point de vue de l'économie politique.

ance la plus favorisée autre que les colonies françaises et les pays delà des îles et passages de la Sonde.

exceptés du bénéfice de cette dernière disposition les produits dé- aux art. 1 et 2 de la présente ordonnance, et les indigo, poivre, ine, laque et curcuma.

Nouvelles de Suisse.

derniers avis reçus de la Suisse portent la date de Berne :

rapports qui faisaient précéder l'occupation de Fribourg combat meurtrier sont démentis. Cette occupation n'a presque pas coûté de sang, c'est du moins ce qui résulte letin suivant, par lequel le général Dufour communique ident de la Diète la capitulation de la seconde ville du erbund.

Excellence,

l'honneur de vous annoncer que la ville de Fribourg ouvre aujour- portes à l'armée fédérale par capitulation dont la copie est ci-jointe. que vous en serez satisfait, puisque ainsi l'alliance du *Sonderbund* que, et que cela n'aura presque coûté que des marches et un peu de

la nous mettra à même de nous tourner du côté de Lucerne, et déjà ce atre bataillons seront en marche pour se porter de ce côté, etc.

yant que fort peu de temps à disposer, je me borne à ces quelques ren- ments.

artier-général de Belfaux, le 14 novembre 1847. »

Diète s'est réunie le 15, et, sur la proposition de la com- on, elle a adopté les résolutions suivantes :

Diète fédérale,

rès avoir pris connaissance de la capitulation conclue le 14 de ce mois, ux;

endu que, dans l'article 6 de cet acte, toutes les difficultés qui ne sont ressort militaire sont expressément réservées à la décision de la haute

rête :

Il sera immédiatement nommé trois représentants fédéraux qui se ren- sans délai dans le canton de Fribourg.

Le canton de Fribourg demeure provisoirement occupé par le nombre upes nécessaires. Les représentants s'entendront à ce sujet avec le com- nt de ces troupes.

Les représentants fédéraux feront sans retard à la Diète un rapport et positions sur les mesures qu'elle aura à prendre dans l'intérêt de la sû- érieure de la confédération, ainsi que dans celui d'une pacification du canton de Fribourg.

utefois, si les circonstances l'exigent, ils sont autorisés à prendre de hef les mesures nécessaires pour atteindre ce but.

Les troupes d'occupation qui demeurent dans le canton de Fribourg la disposition des représentants fédéraux dans le but des présentes ins- ons.

Le directoire fédéral est chargé de communiquer immédiatement le arrêté aux représentants fédéraux ainsi qu'au commandant en chef de e suisse. »

Diète a ensuite nommé les représentants fédéraux pour Fribourg; ce MM. Reinert, de Soleure; Stockmar, de Porentray; Grivaz, prefet de e. Ces messieurs sont partis pour Fribourg, après la séance de la Diète. le 14, dans la soirée, le *Vorort* avait, comme nous l'avons déjà dit, ncé aux gouvernements cantonaux et au pays tout entier les événements rtants qui venaient de s'accomplir.

ci la teneur du bulletin officiel expédié aux divers cantons :

après une communication qui vient de parvenir au directoire fédéral de du commandant en chef des troupes fédérales, le gouvernement du on de Fribourg a capitulé, et le chef lieu de ce canton a été occupé par les pes fédérales, aujourd'hui à huit heures du matin; dans la capitulation, le ernement du canton de Fribourg a pris l'engagement formel de renoncer ement à l'alliance dite le *Sonderbund*. Le *landsturm* sera désarmé, et urg se charge de fournir aux troupes d'occupation fédérales les logements ubsistance nécessaire, d'après les réglements fédéraux.

itoyens confédérés! le Dieu des armées a décidé dans une importante e en faveur de notre juste cause et du pouvoir fédéral légitime.

Il reste encore beaucoup à faire sans doute; mais que cet heureux com- cement soit pour nous un augure significatif d'une heureuse continuation d'une issue favorable à notre combat. Que l'exemple glorieux que notre ar- a donné dans son dévouement et par ses sacrifices à la patrie, soit pour un nouveau et puissant motif pour persévérer dans notre union et dans sentiments de fidélité, afin de ramener dans notre chère patrie la tran- lité, la paix et tous les bienfaits d'un gouvernement régulier.

Dieu bénisse nos efforts! »

e journal la *Suisse* explique comment les approches de Fri- g ont été si faciles :

Le colonel Kurz, commandant la colonne qui a marché sur Fribourg par t, a eu recours à un excellent stratagème pour mettre ses troupes à l'abri e surprise ou d'une trahison. Il fit ramasser dans les villages catholiques t ce qui y était resté en hommes, femmes et enfants; il en forma une espèce nt garde qu'il chargea d'ouvrir les barricades et de combler les fossés, -à-dire de défaire le travail que ces gens avaient probablement fait en par- Les gens du *landsturm* étaient embusqués dans les alentours; ils ne tiraient car leurs femmes et leurs enfants étaient là. La troupe regardait faire, l'ar- u bras. C'est de la même manière qu'elle passa sur la mine du pont de Sau- on contraignit les villageois de rester debout sur le terrain miné pendant la troupe passait. »

La nouvelle de la retraite des troupes lucernoises, qui avaient une pointe sur le territoire d'Argovie, est pleinement con- mée.

On s'est battu avec acharnement sur plusieurs points avant ce vement rétrograde. La perte des Lucernois est évaluée à 200 mmes tués. On leur a fait 120 prisonniers.

Le chiffre des tués et des blessés du côté des troupes fédérales est pas indiqué.

A la question de savoir comment on envisagera à Lucerne et s les petits cantons la reddition de Fribourg, le *Journal des bats* répond :

Les forces de Lucerne et des petits cantons sont beaucoup supérieures à les de Fribourg; la nature, qui n'a pas complétement refusé à Lucerne me à Fribourg les moyens de défense, en a pourvu très largement les its cantons, à ce point qu'on ne pourrait guère songer à les réduire que la famine. Ensuite c'est à Lucerne, et les radicaux l'ont dit bien des , qu'est l'âme de la ligue; c'est là que se trouvent Siegwart-Muller, nard-Meyer, de Salis-Soglio, Aby-Berg, la pensée, la parole et l'épée de ligue. Ainsi la capitulation de Fribourg n'a rien décidé. Nous avons vu le ologue, nous n'avons pas encore assisté au commencement du drame, nt, hélas! nous voudrions avoir vu la fin.

Faits divers.

On lit dans le *Moniteur belge* :

« Nous apprenons que le ministre de la guerre de Hollande, M. List, t, à l'exemple de M. le lieutenant général Chazal, de souscrire pour les bibliothèques régimentaires de l'armée hollandaise, à l'*Histoire ologique de la République et de l'Empire*, de notre compatriote M. Wouters. Le succès que cet important ouvrage obtient en Belgique, nce, en Hollande et en Allemagne, est le plus bel éloge que l'on se faire de ce laborieux travail.

» On sait que M. Félix Wouters a visité pas à pas, dans l'intérêt de ses vaux historiques, les principaux champs de bataille de la République et Empire, et qu'il n'a écrit que d'après des documents authentiques.

» On nous assure que M. Félix Wouters met en ce moment la dernière n à une *Histoire de la campagne de Waterloo* qu'il a exclusivement e d'après les archives militaires conservées dans les principaux dépôts de l'Europe, et des communications confidentielles de plusieurs témoins oculaires de la campagne de 1815. Ce travail, nous n'en doutons pas, fera connaître dans leur véritable jour les événements de cette grande époque. »

— On écrit de Berlin, en date du 13, que la cour criminelle vient de remettre en liberté provisoire encore dix accusés dans l'affaire de l'insurrection polonaise, contre lesquels le ministère public a abandonné l'accusation : ce sont : MM. Anastase de Radenski, Hippolyte de Szczawinski, Pierre-Paul Zietkiewiez, Josep Okulicki, Joseph Benoit Lipinski, Joseph Kalesauty-Josewiez, Bernard Bibrowicz, Joseph Bartosiewicz, Valentin Graffstein et Joseph-Woefganz de Klodowski.

Le nombre total des prévenus auxquels la cour jusqu'à présent a accordé la mise en liberté provisoire, est de 56.

La cour a déjà interrogé et entendu la défense de 237 accusés, de sorte qu'il ne reste que 17 accusés dont elle ait encore à s'occuper. Ainsi, il est probable et même certain que les débats de ce grand procès seront terminés avant la fin de la semaine prochaine.

On sait que la cour prendra quinze jours pour préparer son arrêt, et alors le procès aura duré en tout quatre mois, et aura occupé soixante-dix audiences environ.

— On écrit de Berlin le 16 novembre.

Le bruit de la mort de M. de Boyen, ancien ministre de la guerre, était répandu hier dans notre ville. C'est la maladie du maréchal, jointe à son absence du dîner-jubilé du ministre Rother, qui a fait circuler cette nouvelle. Le propre fils du maréchal, en venant chercher hier au soir des livres pour son père, chez le libraire Schneider, a rassuré à ce sujet les personnes présentes. On dit même que la famille croit nécessaire de faire démentir le fait par la voie des journaux.

— On écrit de Paris, le 18 novembre.

A quatre heures, Mlle Deluzzi-Desportes a été mise en liberté, en vertu d'une ordonnance de non-lieu rendue par la chambre du conseil, sur le rapport de M. Broussais, juge d'instruction, conformément aux conclusions de M. le procureur du roi Boucly. Déjà, au palais, depuis plusieurs jours, on s'attendait à cette décision qui vient clore définitivement les poursuites commencées à l'hôtel Praslin au mois d'août dernier.

— Il y a quinze ans qu'un négociant étranger perdit, dans les environs de Crefeld, un paquet de billets de banque, pour une somme importante. Malgré les plus actives recherches, il fut impossible de retrouver ces valeurs. Aujourd'hui, le *Journal d'Elberfeld* contient une annonce qui prie le propriétaire du paquet en question, ou ses ayant droit, de se faire connaître par lettre, à l'initiale G. H. nº 7532, au bureau du journal. Il est probable que la personne qui, en 1832, a trouvé ce trésor, est amenée, par des remords de conscience, à en faire la restitution.

— On écrit de Weimar (Allemagne), le 13 novembre:

« Le grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha et le duc de Saxe-Meiningen viennent de conclure un traité ayant pour objet la création d'un réseau de chemins de fer qui sera de la plus haute utilité pour les communications de l'Allemagne centrale. Ce réseau de railways reliera entre elles les villes de Lichtenfels, Cobourg, Eisberg, Hildebourghausen, Meiningen, Eisenach et Sonnenberg. On a évalué les frais de construction à 7 millions de thalers, ou 28 millions de francs. Les travaux commenceront dans le courant du printemps prochain. »

— L'Empereur de Russie a adressé la lettre suivante au général Oudinot à l'occasion de la mort du maréchal, son père:

« Général, j'ai reçu à la fin d'octobre la lettre que vous m'avez adressée pour me faire part de la mort du vénérable maréchal Oudinot. La perte d'un homme dont le nom était placé parmi les premiers à une époque si fertile en grands capitaines, ne peut être trop fortement ressentie par tous ceux qui rendent hommage aux talents et à la gloire militaire. Les nobles exploits et le caractère honorable du maréchal lui avaient valu l'estime et l'affection de feu mon frère l'Empereur Alexandre, et je sais que les marques d'honneur qu'il en avait reçues avaient toujours laissé dans son esprit un souvenir de reconnaissance.

C'est une raison de plus pour que je le regrette et pour que je prenne part à l'affliction que sa mort a inspirée à son pays et à sa famille. Je ne puis donc qu'être très sensible à l'attention que vous avez prise de m'informer de cet événement. »

— On écrit d'Avesnes, le 14:

« Aujourd'hui, la personne chargée du nétoyage des réverbères de notre ville a été tout étonnée de trouver, dans une des boîtes renfermant les agrès, un assez gros paquet à l'adresse d'un banquier de Valenciennes. Ce paquet, qui a été introduit en cet endroit non sans quelque difficulté, à cause de son volume, par quelqu'un qui l'a pris sans doute pour la boîte aux lettres, a été immédiatement remis au facteur de la poste. Il ne renfermait pas moins de 10,000 fr. de valeurs. Le destinataire de Valenciennes en avait récemment fait la réclamation, ce qui porte à croire qu'il séjournait depuis quelque temps dans cette boîte. »

— Le *Times*, de Terre-Neuve, annonce dans l'un de ses derniers numéros un fait assez remarquable. C'est que le sol de cette île, surtout dans les parages de la baie de la Conception, s'élève graduellement avec une rapidité qui fait craindre de voir bientôt presque inabordables les principaux ports de la côte. A Port-de-Grave, des expériences faites avec toute la précision possible ont constaté l'abaissement progressif et constant du niveau de la mer dans les environs. Des roches plates, sur lesquelles les bâtimens d'un petit tonnage pouvaient passer facilement il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui presque à découvert, et feraient même écueil à de simples embarcations. Dans un endroit appelé le Cosh, à l'ouvert de la baie Robert, on a reconnu dernièrement un banc situé à environ un mille de terre, dont le sol s'est peu à peu élevé au dessus du niveau de la mer, qu'il dépasse aujourd'hui de quelques pieds. Une végétation abondante a poussé sur la surface; et il offre maintenant l'aspect des plaines marécageuses et sillonnées de cours d'eau qui bordent l'île dans certains endroits.

— Le ministre de l'agriculture et du commerce en France vient de décider que des expériences seraient faites sur l'emploi du sel, au double point de vue de l'amendement des terres et de l'entretien ou de l'engraissement des animaux. L'administration et les particuliers concourront également à ces essais. Pour encourager ces derniers à poursuivre de leur côté des expériences analogues, le ministre a décidé que des prix d'une valeur en rapport avec les dépenses nécessairement très considérables qu'auront à faire les expérimentations, fussent mis à la disposition de la société royale et centrale d'agriculture.

— Le *Standard* du 15 annonce que le *Stephen-Whitney*, paquebot de New-York à Liverpool, s'est entièrement perdu sur le West-Calf, îlot situé près de Skull, le 10 à dix heures du soir. Le capitaine Popham est noyé; sur 110 passagers et hommes d'équipage, il y a de noyés 91 personnes, savoir; 76 passagers, 15 marins y compris le capitaine. Au nombre des victimes se trouvent 20 femmes et 3 enfants. Une partie du coton a été transportée à Skull.

— Le jury de la Seine a enfin rendu son arrêt dans l'affaire de la bande Thibert. On sait qu'il s'agissait de vols commis sur les grandes routes et que 59 accusés comparaissaient ensemble devant la cour d'assises. Le jury a eu à répondre à seize cents questions. Il est resté onze heures en délibération. C'est à deux heures et demie du matin qu'il est rentré en séance; il a fallu quatre heures pour le prononcé de l'arrêt et la séance n'a été levée qu'à six heures et demie. Dix-neufs accusés ont été acquittés. Les quarante autres ont été condamnés, suivant leur degré de culpabilité, depuis trois ans de prison jusqu'à vingt ans de travaux forcés. Deux seulement, le nommé Dickers et la fille Voilet subiront, en outre, la peine de l'exposition.

— Un accident a signalé, à Toulouse, la première représentation du *Chevalier de Maison-Rouge*. On sait que la veuve Tison poignarde d'un coup de couteau l'un des geoliers. L'actrice, en portant le coup, a maladroitement frappé au visage celui de ses camarades qui jouait le rôle du geolier. Le sang a coulé avec abondance; la blessure, heureusement, n'a pas de gravité. L'acteur en sera quitte pour une balafre, qui part de la tempe et descend vers le bas de la joue.

— On lit dans l'*Echo de Valenciennes* :

« Le télégraphe électrique est posé jusqu'à notre gare. Il a déjà été essayé à Lille. Désormais les criminels, les banqueroutiers, ne pourront plus se sauver à l'étranger par Valenciennes sans que les autorités soient prévenues à temps de leur passage. En quelques secondes on pourra dire de Paris à Valenciennes que tel fuyard vient de se mettre en chemin de fer pour gagner la Belgique, et la justice, ainsi avertie, sera à même de faire arrêter les malfaiteurs à leur passage au débarcadère. »

— On écrit de Vienne (Autriche), le 8 novembre :

« Le célèbre ingénieur anglais M. Stephenson est arrivé à Vienne, et il a déjà eu plusieurs conférences avec M. Negrelli, relativement à la construction projetée du canal de l'isthme de Suez. D'ici à quelque temps, MM. Negrelli et Stephenson partiront ensemble pour l'Egypte. »

— On écrit de Varsovie, le 6 novembre :

« Le chemin de fer de Pologne, dont on avait annoncé l'ouverture pour le 1er de ce mois, ne sera inauguré que le 15 décembre prochain, par suite de dégradations causées par les pluies dans les travaux d'art et dans les terrassements exécutés dans la partie du chemin qui doit être livrée à la circulation.

» A partir du 15 décembre, les convois pourront donc franchir sans entrave ni interruption toute la ligne de Varsovie à Cracovie, entrer en communication avec le ligne hanovrienne, et se relier incessamment avec tout le réseau des chemins de fer allemands, qui eux-mêmes se relient si facilement avec ceux de la France. »

— Le capitaine Wheeler, commandant la *Fanny*, arrivée à Glocester, relate ainsi les circonstances dans son rapport d'un sinistre qui a eu lieu au large du phare de Sainte-Anne :

« Je me trouvais au large de Milford, quand mon attention fut tout à coup attirée par une grande quantité de balles de liége, qui vinrent flotter autour du navire. Prévoyant que quelque bâtiment chargé de cette marchandise avait dû naufrager dans ces parages, je me mis à scruter la mer tout autour de nous, et en effet je ne tardai pas à apercevoir le corps d'un homme qui surnageait attaché à l'une des balles.

» Je fis immédiatement mettre le cap dans sa direction, et parvins, non sans peine, à le hisser à bord, respirant encore, mais dans l'état le plus déplorable. Toutefois, quelques cordiaux lui firent promptement reprendre connaissance, et il put nous expliquer les fatales circonstances qui l'avaient mis si près de la mort. C'était le second du *Daden*, parti du Faro (Portugal) pour Londres, avec un chargement de liége.

» Le navire ayant essuyé plusieurs coups de vent terribles, il avait travaillé sans repos avec l'équipage pendant plusieurs jours, pour le maintenir à flot, malgré des avaries majeures; mais leurs efforts furent vains, et lundi dernier, pendant la nuit, à dix milles au large du phare Sainte-Anne, la goëlette leur coula sous les pieds. Le capitaine et sa femme se trouvaient en bas lors de l'événement: ils furent entraînés avec le navire. L'équipage, composé de cinq hommes, se jeta à la mer et parvint à réunir quelques balles de liége que le *Daden*, en se brisant, avait laissé échapper de sa cale.

» N'ayant pas d'autre ressource, les malheureux s'attachèrent chacun sur une ou plusieurs balles en cherchant, autant que possible, à se diriger de conserve du côté de la terre. Pendant la nuit, ils purent se concerter plusieurs fois; mais le vent s'étant élevé, il leur devint impossible de se maintenir les uns près des autres, et depuis deux heures du matin, le second n'avait revu aucun de ses compagnons d'infortune. Il me pria de croiser encore quelques moments dans ces parages, pour voir si l'on en pourrait recueillir quelques-uns.

» J'accédai sans peine à sa demande, et, après une demi-heure de recherches, j'eus le bonheur d'en sauver un autre, qui, à un demi-mille plus à l'est voguait aussi sans connaissance, une partie du corps dans l'eau et l'autre soutenue à la surface par le liége auquel il était amarré. Ce malheureux était dans un état pitoyable. Depuis seize heures sans nourriture, il errait au gré des flots, dans l'eau jusqu'à la poitrine.

» Afin d'être plus libre de ses mouvements, il n'avait conservé que son pantalon et une chemise de flanelle en se jetant à l'eau; mais cet excès de précaution lui avait été fatal, car quelque poisson voyant ses jambes nues et le prenant sans doute pour un cadavre dont il voulait faire sa pâture, lui avait fait aux pieds des blessures cruelles. »

Lessing et Mendelssohn.

Chez toutes les nations, les grandes phases de l'histoire littéraire sont suivies d'intervalles exclusivement occupés par des hommes intermédiaires, habiles artisans qui taillent et préparent une à une les pierres pour les grands temples élevés plus tard par les hommes de génie. Ces talents intermédiaires sont assez nombreux en Allemagne, d'abord entre Leibnitz et Lessing, puis entre Lessing et Schiller, et de nos jours entre Schiller et les hommes de génie à venir.

Je ne les citerai pas tous, ce serait peine inutile. Inégaux par le talent, ils sont égaux par la naissance et l'éducation. Presque tous issus, soit de maîtres d'école, soit de pasteurs, soit de simples paysans, ils ont fait leurs études pour entrer dans l'église; mais devenus bien vite rationalistes par l'étude de la Bible, nourris du reste de grec et de latin, ils jettent le froc aux orties et se rangent sous la bannière philosophique, tout en faisant les yeux doux à Minerve, à Bacchus et à Vénus.

Une fois sortis du cabaret universitaire et rentrés dans le foyer paternel, ils acceptent presque tous d'humbles fonctions pour subvenir aux besoins de la vie. Les uns se font maîtres d'école, d'autres briguent un petit emploi dans la justice ou dans l'enregistrement; d'autres encore gagnent leur pain à traduire les chefs-d'œuvre des nations étrangères, et deviennent, par ce fait, les hommes liges d'un libraire qui s'enrichit à leurs dépens. Bon nombre restent dans l'Université, où ils s'emploient, soit à donner des leçons privées, soit à se faire *privat docent* (professeur universitaire sans appointements fixes). Aussi, nul autre pays que l'Allemagne n'est si riche en livres pédagogiques et philologiques, en grammaires, dictionnaires et traductions de tout genre. Quelques-uns de ces livres sont de véritables chefs-d'œuvre.

La plupart des premiers poètes et écrivains allemands, sachant presque toutes les langues anciennes et modernes, ont dépensé la moitié de leur génie à traduire, et l'autre moitié, à faire des livres pédagogiques. De là vient, en Allemagne, une littérature tour à tour anglaise et française plutôt que nationale; de là encore le vice inhérent à l'éducation allemande, qui étudie toutes les langues avant de toucher à la sienne propre; de sorte qu'aujourd'hui l'Allemand ne connaît point encore l'art du style national. On prétend que c'est un bien. Il est vrai que, par ses traductions, la langue allemande a acquis un souplesse qui, jointe à sa malléabilité et à sa facilité de composition, en a fait la langue la plus riche quant aux mots et aux expressions; mais il en est de cette richesse comme des [illegible] un banquier trop affairé. Loin de posséder sa fortune, il en est [illegible] à son tour. L'Allemand ne domine jamais sa langue, il en est [illegible] que celle ci lui lâche les rênes, — et c'est là son état naturel, — il galope continuellement, tantôt en zig zag, tantôt en spirale, [illegible], et si par hasard il va droit devant lui, il prend le [illegible] et ne s'arrête que complétement essoufflé, haletant, exténué, incapable d'expliquer le but de sa course.

Parmi les écrivains du second [illegible] Wolff et Lessing, il faut citer Gellert, Rabener, Ramler et Gottsched; le premier, fabuliste et professeur; le second, satirique et percepteur; le troisième, poète et académicien à Berlin; le quatrième, enfin, traducteur et représentant de la littérature française. Gellert a écrit en allemand des fables qui ont eu un grand succès populaire; Rabener est le premier satirique de l'Allemagne; il a donné quelque flexibilité à la langue. Ses satires toutefois ne sont guère humoristiques. — Le mot *humor* n'existait pas encore en Allemagne. — Rabener s'était formé à l'école de Boileau, et ne flagellait que les travers et les ri-

-dicules de la petite bourgoisie. De même que Gellert, il ne s'est jamais marié.

Gottsched seul, parmi les écrivains de ce temps, avait pris femme, et cette femme fut sa muse, car elle avait plus de talent et de goût que lui. Pendant toute sa vie, Rabener exerça les fonctions de percepteur communal, ce qui fit dire à ses amis qu'il faisait rire sa commune par ses satires et la faisait pleurer par ses quittances. Cependant Rabener était une nature honnête, gaie et généreuse; il aimait passionnément la liberté et l'humanité, et sous son gros rire se cache toujours une bonne dose de misanthropie. Il avait écrit un recueil de satires politiques qui ne devaient paraître qu'après sa mort; mais pendant le bombardement de Leipsig, dans la guerre de sept ans, il perdit et sa maison, son unique fortune, et la seule copie de ses satires. « Ce n'est plus la peine que je meure, écrivait-il à un de ses amis, car je n'ai plus rien à publier après ma mort. Quel bonheur, du reste, que je ne sois pas marié. Ma future pour toute dot devait m'apporter une maison. Eh bien les maisons ont été brulées et toutes les femmes ont été sauvées. » Malgré les instances de ses amis, Rabener ne put jamais se résoudre à refaire ses satires brûlées. Celles toutefois qui nous sont restées ne manquent pas de portée sociale et sont remplies de traits de bon sens.

Vers la même époque, Lessing, tout jeune encore, vint à Berlin et fit connaissance avec Mendelssohn, dans la maison du docteur Gumpertz. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Mendelssohn et Lessing furent présentés l'un à l'autre comme de fameux joueurs d'échecs. Bientôt les deux jeunes gens, oubliant les pions, les rois et les fous, se communiquèrent mutuellement leurs principes et leurs rêves et se lièrent d'amitié pour la vie. Lessing donnait des leçons de grec à Mendelssohn, celui-ci enseignait à son jeune docteur ès-lettres l'hébreu et la philosophie juive. De cette amitié, qui ne s'est jamais démentie un seul instant, sont sortis un grand nombre de chefs-d'œuvre de premier ordre, et toute une révolution dans les lettres et dans l'éducation publique de l'Allemagne.

Mendelssohn était le fils d'un calligraphe juif qui copiait pour les synagogues la Sainte-Bible sur des rouleaux de parchemin. Il avait été élevé à Berlin dans une basoche talmudique. Sept familles juives lui donnaient chacune un dîner par jour. C'était à cette époque et c'est encore un usage chez les juifs allemands dans les villes académiques. Comme presque tous les élèves talmudistes sont pauvres, leur coreligionnaires leur donnent le dîner et le logement gratis. De bonne heure donc, Mendelssohn savait l'hébreu et était initié dans la philosophie et dans la législation juives. En outre, il avait étudié le latin et connaissait très bien le français. Il gagnait sa vie d'abord à donner des leçons; plus tard, il entra, en qualité de commis, dans une maison de commerce, où Lavater le trouva mesurant un mètre de soie à une vieille femme qui lui demandait la bonne mesure. Lessing, grâce à Mendelssohn, devint déiste, et Mendelssohn devient helléniste avec Lessing.

S'il est un spectacle vraiment grand et digne, c'est l'amitié de deux hommes de génie qui échangent pour ainsi dire leurs âmes pour le bien de l'humanité. De même que l'œil humain se voit dans un autre œil, le génie se reconnaît et sent sa puissance au contact d'un autre génie. La pensée est comme la lumière, il lui faut un prisme pour se réfracter en mille rayons; il faut au génie ou l'amitié ou l'amour d'une grande âme pour se manifester dans toute sa splendeur. Dieu n'a-t-il pas créé l'homme à son image, afin que celui-ci le reconnaisse Dieu! C'est ainsi que le génie crée son égal, d'abord pour être son égal, d'abord pour être reconnu, puis pour prendre racine, afin de croître et de grandir. Le cœur d'un ami, c'est le miroir de la postérité.

L'homme de génie ne demande pas à être adoré comme une idole de bois ou de marbre, mais il a besoin d'être aimé pour sa grandeur d'âme, pour ses sentiments élevés, enfin pour son dévoûment à l'humanité. Le génie aime à être glorifié par sa création même. Il a tellement besoin de cette seconde vie pour fleurir et porter des fruits, que, faute d'hommes, le génie insuffle une âme à des êtres inanimés, il leur prête la parole pour s'y reconnaître le maître de l'univers.

L'amitié des grands hommes, c'est une ruche divine autour de laquelle bourdonne continuellement un essaim de hautes pensées, de découvertes sublimes et de grandes conceptions pour le bonheur du genre humain.

Certes, Lessing sans Mendelssohn n'en eût pas moins été un homme de génie, mais sa puissance ne se serait pas manifestée d'une manière si bienfaisante et sous des faces si pures et si brillantes. Lessing était grand causeur; trempé d'acier, il lui fallait un caillou pour que ses étincelles jaillissent; en outre, il avait la passion du jeu. Harcelé comme il l'était par la misère et la dépendance, dégoûté de bonne heure de la gloire et de la vie, Lessing se serait trop abandonné à son découragement sans le baume doux et consolateur que l'ami a versé, goutte à goutte, dans l'âme ulcérée du grand philosophe.

Il est d'abord visible que sans Mendelssohn, Lessing ne serait pas arrivé au point culminant de la philosophie humaine, du haut duquel, aujourd'hui encore, il regarde avec fierté tous ses successeurs, à l'exception peut-être de Schiller. Il ne suffit pas d'avoir du talent et de l'esprit, il faut encore être homme dans toute la divine acception du mot. Grâce à Mendelsohn, Lessing, déposant de bonne heure tous les préjugés de castes et de religion, prend l'homme dans la nature et non dans ce que la société a fait et défait de lui. Pour Lessing, bien au-dessus de Voltaire, il n'y a plus ni catholiques, ni protestants, ni juifs, il n'y a que des hommes et des frères. Il n'est pas de poëtastre allemand qui ne se croie autorisé à narguer les juifs opprimés dans ce pays. Goëthe, malgré les reproches de Bettina, n'a pu se défaire de ce préjugé; Frédéric-le-Grand, athée, a refusé l'admission de Mendelssohn à l'Académie, *sous prétexte* qu'il était juif (nous en verrons bientôt la véritable cause). Lessing, seul, et le premier, prend la parole en faveur de ce peuple, et s'attache à prouver que les chrétiens ne sont que des juifs convertis, leurs frères et leurs oppresseurs. Il écrit d'abord, sous le titre: *Les Juifs*, une petite comédie dans laquelle des brigands protestants volent, mentent et pillent sous des déguisements juifs: il écrit *Nathan le Sage*, drame philosophique en vers, traduit en français par M. J. Chénier, lequel Nathan n'est autre que son ami Mendelssohn; enfin, dans ses écrits sur le christianisme, il s'adresse à plusieurs reprises à ses coreligionnaires en s'écriant: « N'oubliez pas que Jésus-Christ était juif! que les apôtres étaient juifs! que nous sommes tous des juifs christianisés, et que nous ne valons pas mieux qu'eux. Soyons chrétiens comme Jésus, et bientôt il n'y aura plus de juifs! »

Et pour n'avoir pas été juifs, les Allemands ont-ils mieux traité Lessing? Il a créé l'estétique du beau dans son *Laocoon*, et Winkelman, qui voyait le Messie de l'humanité dans un camée, en a à peine pris connaissance; il a créé la comédie nationale par sa *Nina de Barnhelm*; les Allemands l'ont laissé commis et secrétaire chez un vieux général; il a écrit le premier drame allemand *Emilie Gallolli*; il a chassé Gottsched et les médiocrités littéraires du temple de la pensée; il a conçu et tracé les règles de la haute critique dans sa dramaturgie; il a écrit *Nathan*, la première tragédie philosophique; il a popularisé la polémique philosophique par ses *Fragments*, et pour récompense nationale, les Allemands l'ont laissé mourir de faim; il n'avait pas même une grande réputation, et ces mêmes Allemands, sourds à la voix puissante de Lessing, se sont pâmés d'aise devant le *Jeune Werther*, que Lessing, dans une expression énergique, appelait *de la purée au lait*. Errant continuellement de Leipzig à Hambourg, de Hambourg à Hanovre, de là à Brunswick et à Berlin, Lessing, comme la colombe de Noé, n'a jamais trouvé un pouce de terre pour se reposer. Plus tard, vers la fin de sa vie, le duc de Brunswick lui jeta un os à ronger et le nomma bibliothécaire à Wolfenbuttel, à 1,200 fr. d'appointements; mais Lessing était si découragé, si ulcéré, qu'il brisa là sa plume et se proposa de ne plus publier une ligne. A un directeur de théâtre, qui lui demandait une nouvelle pièce, il répondit par le fameux mot énergique que Cambronne répéta à Waterloo. Croit-on que sans l'amitié de Mendelssohn Lessing eût même produit ce que nous possédons de lui? Jamais! Mendelssohn était un sage dans le sens rigide du mot. Il était doux, résigné, habitué aux privations de la vie, généreux et en même temps fin et délicat. Il traitait Lessing avec une tendresse toute fraternelle. Il prévenait souvent ses désirs, le tira de ses perplexités, paya plus d'une fois ses dettes et releva toujours son courage. Il lui montra continuellement la postérité ayant les yeux fixés sur lui, il lui fit le relevé de ses nombreux amis et admirateurs, et Lessing, dont les ressorts étaient puissants et élastiques, se sentait renaître à cette douce amitié et versait des larmes de joie en songeant à sa gloire future. Il résulte des lettres de Lessing que, sans Mendelssohn et quelques nobles juifs de Berlin, il n'aurait pas pu exister et se serait perdu dans la misère et dans le jeu. Il n'a pas été ingrat, et jamais dette ne fut payée avec tant d'usure.

A son tour, Mendelssohn ne reste pas oisif, et tandis que Lessing crée le style dramatique et critique, lui, nourri de grec et de français, crée la prose allemande. Il publie *Phaedon ou la preuve de l'immortalité de l'âme*, dialogue dans le genre de Platon. C'est le résultat de ses dialogues avec Lessing. Tout dans ce livre est clair, gracieux et empreint d'une douce sagesse. Sa valeur, toutefois, est plutôt littéraire que philosophique. Il fit plus, il devint le Luther des juifs.

Pendant que Lessing combattait les préjugés des chrétiens, Mendelssohn remua le judaïsme de fond en comble: il fonda le néo-judaïsme, qui n'est autre que le déisme philosophique. Il traduisit la Bible avec plus de fidélité que Luther, car Luther s'est servi de la Vulgate, tandis que Mendelssohn était initié à toutes les finesses de la langue hébraïque. Après la Bible, il traduisit les Psaumes en ïambes allemands. Cette traduction est son chef d'œuvre. Bientôt, sous sa direction, se forma une école composée de jeunes philosophes israélites qui firent une propagande hardie et soutenue, soit en hébreu, soit en allemand. C'est à Mendelssohn que les juifs français doivent leur émancipation en 89. Mirabeau était un de ses grands admirateurs. Tous les orateurs français qui ont pris la parole en faveur des juifs le citent comme exemple de vertu et de sagesse. C'est encore à Mendelssohn que les juifs allemands doivent leur position intellectuelle, qui est éminente. C'est lui qui les a arrachés à leur isolement talmudique, à leur indifférence politique, et qui en a fait des penseurs et des citoyens.

Mendelssohn s'était marié avec la fille de son patron. Il était bossu et contrefait, difformités qu'il s'était attirées à forces d'études sédentaires; mais sa figure était rayonnante d'esprit et de bonté. Son regard surtout avait quelque chose d'irrésistible. Lessing, au contraire, était, dans sa jeunesse, un beau garçon, faisant des ravages parmi les actrices de Hambourg. C'était un des plus charmants causeurs, mais d'un caractère inégal, abrupt et n'agissant que par soubresauts. Il s'est marié fort tard avec une personne qu'il aimait de longue date, mais qu'il ne pouvait épouser faute de moyens d'existence. A peine marié, Lessing perdit et sa femme et son enfant. Voici en quels termes il annonce la mort de son enfant: « Ma femme vient d'accoucher d'un enfant, enfant fort sage. Il ne voulait pas venir au monde, il a fallu aller le chercher avec des tenailles. En naissant il pleura, et à peine une heure parmi les hommes, il s'en retourna dans l'éternité. Je vous le répète avec douleur, cet enfant était fort sage; il connaissait bien les hommes. »

On dit que Lessing a écrit un ouvrage sur Spinoza qui a été perdu, ou qui du moins n'a jamais pu être trouvé.

A peine entré dans le port, Lessing mourut à l'âge de cinquante-trois ans, au milieu d'une polémique religieuse. Accusé après sa mort d'athéisme et de spinozisme par des ennemis qui, de son vivant, n'eurent pas le courage de l'attaquer, Mendelssohn, quoique malade et cassé, et croyant avoir dit son dernier mot dans ses *Heures matinales*, se relève et défend son ami dans une brochure. Cet effort et le profond chagrin qu'il éprouva de voir son grand ami méconnu même après sa mort, hâtèrent sa fin. Il mourut dans la même année que Frédéric-le-Grand. Toute sa famille, parmi laquelle se distingue le compositeur Mendelssohn Bartholddi est convertie au protestantisme. Une de ses filles a épousé un des frères Schlegel.

Quant à Mendelssohn, il résulte d'une lettre de Nicolaï que le roi, ayant appris qu'il y avait dans la résidence un grand philosophe forcé d'être commis dans un magasin de soieries, lui fit offrir une somme de 20,000 thalers pour assurer son indépendance. Mais Mendelssohn, qui, tout en admirant le génie du roi, préféra l'indépendance de la pauvreté, lui fit répondre qu'il était attaché à son patron par des liens de famille, qu'il ne pouvait pas changer sa manière de vivre, qu'il remerciait S. M. de cette insigne bonté, mais qu'au fond, il avait de quoi vivre, et n'avait besoin de rien.

Frédéric en fut blessé et garda rancune au philosophe. Ainsi, quoique nommé unanimement de l'académie, Mendelssohn ne put obtenir l'assentiment du roi, ce qui lui fit dire; « J'aime mieux être élu à l'unanimité par l'académie et refusé par le roi, qu'être nommé par le roi et refusé unanimement par l'académie. »

ALEXANDRE WEILL.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Lundi 22 *novembre* 1847. — (*Représentation n°* 69.)

LA TROISIÈME REPRÉSENTATION DE:

ROBERT BRUCE.

grand-opéra en trois actes et en six tableaux, paroles de MM. *Alp. Royer* et *Gustave Vaëz*, musique de *Rossini*.

Décorations nouvelles, composées et peintes par M. B. J. van Hove.
Danses, composées par M. Collet.
Costumes entièrement neufs, confectionnés par M. Berkhout, costumier du Théatre.

DANSE.

Acte 1er. 1° *Pas de trois*, par M. Collet, Mlles Petit et Petitet.
2° *Danse Ecossaise*, dansée par les dames du corps de ballet.
Acte 3. 1° *Pas de quatre*, par M. Collet, Mlles Petit, Petitet et Ten Hagen.

On commencera à 7 heures.

ANNONCES.

PRIX-COURANT DE VINS DE CHAMPAGNE.

Les excellents Vins de M. R. BISTON, d'Epernay en Champagne, Fournisseur brévété de S. A. R. Mg. le Prince Frédéric des Pays-Bas, se vendent chez J. UNGER, marchand de vins, fournisseur brévété de S. M. le Roi des Pays-Bas, et seul correspondant de ladite maison à La Haye.

		Pris à Epernay. La bouteille.	Avec frais et impôts.
AY BLANC mousseux, très-bonne	2e qualité	à Fr. 2.75	fl. 1.90
AY » »	1e »	à » 3.00	» 2.05
AY ROSÉ » toute	1e »	à » 3.25	» 2.15
SILLERY BLANC »	1e »	à » 3.50	» 2.25
SILLERY » » toute	1e »	à » 4.00	» 2.50
SILLERY mousseux, taché dit *Vin brun* ou anglais.	1e »	à » 4.00	» 2.50
SILLERY BLANC Crêmant.	1e »	à » 4.25	» 2.60

Les personnes qui désirent recevoir *directement* ces Vins de la maison BISTON, sont priées d'adresser leurs ordres au comptoir de J. UNGER *Korte Houtstraat*.

FABRIQUE DE CIGA[RES]
LA RENOMMÉE.

LA HAYE, *Hofstraat*, K, 154. ROTTE[RDAM], *Westnieuw*[...]

JE MAINTIENDRAI.

Kleintjes et van der Lind[e]

Fournisseurs de S. A. R. Mgr le Prince d'Orange, ont l'honneur d'[...] à leur clientelle qu'ils viennent de recevoir

50,000 PIÈCES CIGARES

(première qualité) de la **Havanne**, de la fabrique renommée de[...]mann, et, en même temps, que leurs magasins sont nouvellemont a[...] meilleures qualités de Cigares de Havane et de Manille aux prix les [...]dérés.

REMÈDE DE KEILHOLZ
contre les Cors, Durillons et Callosités aux [...]

Ce remède, dont les certificats des premiers médecins de l'Europ[e...] dernier lieu de MM. WACHTER et VAN BIELANDT, prouvent l'infail[...] se vend maintenant au prix de fl. 1.50 par boîte, chez le libraire RI[...] *Korte Pooten*, et le coutelier BEHRENS, au *Halstraatje*, ainsi qu'[...]cile du soussigné, qui se charge du traitement des patients au prix de [...] à domicile et de fl. 5.00, s'il est appelé. Il est à consulter le Lundi, [...] et le Mercredi de midi à 4 heures.

Fr. Keilholz,
Lange Pooten, chez le Confiseur MIN[...]

AVIS.

A la demande de plusieurs DAMES de La Haye, le soussigné [...] quelqu'un de sa part, avec un grand choix de **Soieries pour R[...]** en noir et en couleurs, **Grandes Nouveautés** récemment [...] de Lyon et de Paris, ainsi que des Robes en **Merinos français** [...]tache, des **Modèles** de **Manteaux** et **Mantelets**, [...] se recommande à la bienveillance des Dames.

Le déballage se fera de Lundi 22 jusqu'à Samedi 27 Novembre à l'[...] *Maréchal de Turenne*.

J. A. Laurillard *de Rotterd*[...]

ALGEMEENE 'SGRAVENHAAGSCHE COURA[NT]
Een Staat- en Letterkundig Weekblad.

LETWEL! — Die zich van heden af op deze Courant nog abon[...] ontvangen een PRESENT-EXEMPLAAR van het werk: *de Zeven* [...] *zonden*, naar het Fransch van EUGÈNE SUE, hetwelk in afleveringen va[n] vellen druks, naar het eenige oorspronkelijke zal worden uitgege[...] A. KLOOTS en COMP., zoo als in die Courant nader is vermeld, en [...] *proeven der vertaling* zijn gegeven. Hierdoor zal men bijkans *even spo*[...] het bezit van dat letterkundig voortbrengsel des *beroemden schrijver*[...] als het in den *Constitutionnel* wordt medegedeeld, en *even onkostbaa*[...] ALGEMEENE 'S GRAVENHAAGSCHE COURANT.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 19 Novembre.

		Int.	COURS 18 nov.	OUVERT[...]
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	$54\frac{1}{8}$	$54\frac{1}{8}$
	Dito dito	3	$65\frac{9}{16}$	$65\frac{9}{16}$
	Dito en liquidation.	3	—	—
	Dito dito	4	$84\frac{1}{16}$	$84\frac{1}{8}$
	Dito des Indes.	4	—	$84\frac{1}{8}$
	Syndicat.	$3\frac{1}{2}$	—	—
	Dito	$\frac{1}{2}$	—	—
	Société de Commerce.	$4\frac{1}{2}$	164	$164\frac{1}{8}$
	Act. du lac de Harlem.	5	—	—
	Chemin de fer du Rhin	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Act. du chemin de fer Holland.		—	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	$104\frac{1}{4}$
	Dito dito. 1828 & 1829	5	—	$103\frac{3}{8}$
	Inscript. au Grand-Livre	6	—	—
	Certificats au dito.	6	—	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	$95\frac{3}{8}$
	Emprunt de 1840	4	—	$86\frac{1}{2}$
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	86
Espagne	Passive		—	—
	Dette différée à Paris		$4\frac{1}{8}$	$4\frac{1}{8}$
	Deferred.		—	—
	Ardoins	5	—	$15\frac{1}{2}$
	Dito.	3	—	$29\frac{7}{8}$
	Coupons Ardoins		—	$11\frac{3}{8}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	$99\frac{1}{2}$
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre.	3	—	—
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839.		—	—
	Id. Id. 1843.		—	—
Portugal	Obligations à Londres.	3	—	$22\frac{3}{4}$

Bourse de Paris du 18 Novembre.

		Int.	COURS 17 nov.	COMPT[ANT]
France	Cinq pour cent		—	116 35
	Trois pour cent		—	76 90
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—
	Anc. différée		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		—	—
Naples	Certificats Falconet		—	—
Pays-Bas	Dette active.	$2\frac{1}{2}$	—	—
Belgique	Dette active.	5	—	—
	Dito.	3	—	—
	Banque belge		—	—

Bourse d'Anvers du 19 Novembre.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % $15\frac{3}{8}$, $\frac{1}{4}$ A. — [...] rée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse ». — Cou[...] Bourse ($2\frac{3}{8}$ heures). Ardouin ».

Bourse de Vienne du 12 Novembre.

Métalliques, 5 % 104. — Lots de fl. 500, $156\frac{1}{8}$. — Lots de 25[...] Actions de la Banque 1614.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *La[...]*

Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et [...] *Beursteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK *Hoofd*[...]